



Date de génération de ce justificatif : 03/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## TY MOUSSE – Cessation d'activité

### Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 3 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



TY MOUSSE Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2 000 euros Siège social et de liquidation : 5, rue du Styvel – 29000 QUIMPER 828 307 470 RCS QUIMPER  
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE Aux termes d'une délibération en date du 26 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Olivier WERBICKI demeurant 4 B, rue de Kervoazec à PLOUHINEC (29780), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social situé 5, rue du Styvel à QUIMPER (29000). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)